

Cap à l'amont



N° 24 – Mercredi 7 Avril 2010

Email :

La Machine se met en marche !!!

Après la réunion de Douai, La Glissoire prépare activement la rencontre avec Affréteurs prévue pour le 14 Avril après midi : le résultat de cette réunion sera déterminant pour la suite. Notre souhait le plus cher est d'aboutir à la mise en place d'un véritable partenariat entre bateliers et courtiers pour permettre à la batellerie Artisanale de vivre de son travail et de se moderniser pour répondre aux besoins de demain.

Nous sommes persuadés que clients et chargeurs ont tout à gagner de la mise en place de règles du jeu précises dans le transport fluvial : le service rendu n'en sera que de meilleure qualité, il suffit pour cela que droits et obligations de toutes les parties soient définies, respectées et contrôlées.

Du côté du Ministère :

C'est bien la première fois que j'ai devant les yeux, la signature de Monsieur Bussereau sur un courrier qui traite de la situation du Transport Fluvial ! Cette lettre, Mr Bussereau l'a adressée à **Mr Jean François COPE, Président du Groupe UMP à l'Assemblée Nationale** qui avait attiré l'attention du Ministre suite à nos courriers. Oh, certes, son contenu est de courtoisie : « ...Sensible à vos observations, j'ai demandé à mes services de procéder à un examen attentif de ce dossier et ne manquerai pas de vous tenir informé de la suite susceptible de lui être apportée... ». Espérons qu'à force de l'écrire, il va finir par exiger des SES SERVICES d'examiner attentivement le dossier et pourra informer Mr COPE des décisions prises ! Il y a urgence !!!

Le Député de Conflans ste Honorine, Mr Pierre Cardo, a posé une question écrite au gouvernement pour lui demander quelles mesures il envisage de prendre à l'encontre des donneurs d'ordre (tels que EDF) pour mettre fin aux pratiques de baisses de prix du transport fluvial, tout en bénéficiant de subventions publiques et qui mettent la batellerie en grande difficulté. Nous en sommes ainsi à la troisième question de parlementaires que nous avons identifiées depuis Novembre 2009

Le Député Maire de Montereau,, Mr Yves JEGO est lui intervenu auprès de Mr Bussereau pour qu'il reçoive la Glissoire avant le 17 Avril, date de l'assemblée Générale à Marolles.

Un Grand merci à tous ces parlementaires pour l'aide qu'ils nous apportent et aux confrères bateliers qui interviennent auprès d'eux pour les informer de nos réalités.

Du côté des Bateliers :

Les fiches de relevé des transports effectués continuent d'arriver à la Glissoire : attention de mettre les informations exactes : elles vont nous servir à élaborer des tarifs , il convient donc d'être exacts dans les sources.

Notre confrère Didier Carpentier, du bateau RA, représentant de la CNBA au sein de l'OEB (Organisation Européenne de la Batellerie), soumet une proposition de structuration de l'affrètement en Europe avec la création d'une Coopérative par pays qui se fédèrent avoir une action commune au bénéfice des bateliers adhérents (tous types de bateaux).

L'idée est d'imposer des prix de référence, de gérer un tour de rôle avec le contrôle sur Internet des bateliers, et de permettre aussi au batelier qui se retrouve hors de ses frontières de bénéficier des services de la coopérative du pays où il est pour trouver un transport.

Derrière il y a bien évidemment la volonté d'améliorer les tarifs, réduire les frais de téléphone, les temps de marche à vide et l'attente à l'affrètement.

Evidemment, un tel projet n'est imaginable que s'il a un nombre important d'adhérents : pour le moment, les initiateurs de cet avant projet vous demandent d'envoyer un E Mail à l'une des deux adresses suivantes : cooperativefrancaise@gmail.com ou belgiumcooperative@gmail.com pour dire que vous êtes intéressé et donner les caractéristiques du bateau (nom, tonnage, circuits de navigation...): de cette façon, vous pourrez être informé des réflexions qui se mettront en place et apporter votre contribution à la construction de quelque chose qui mérite d'être étudié, même si la réalisation représente un gros travail : après tout, il appartient à la profession de montrer sa capacité à s'organiser, et là, c'est la détermination de chacun qui le permettra.

Du côté des courtiers :

La glissoire a envoyé plus de 30 invitations : plusieurs courtiers ont déjà confirmé leur participation et dit leur intérêt à la démarche entreprise. Nul doute que l'on parviendra à travailler efficacement.